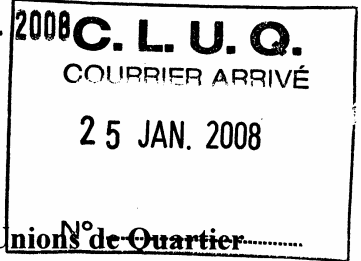




**MICHEL DESTOT**  
MAIRE DE GRENOBLE  
DÉPUTÉ DE L'ISÈRE

JPC  
N. Nouvain  
J.C  
MFC  
GH  
P. Dubel  
F.H

Grenoble, le 22 JAN. 2008



Comité de Liaison des Unions<sup>N°</sup> de Quartier.....  
**Monsieur Jean-Pierre CHARRE**  
**Monsieur Mathieu MAUVAIS**  
6, rue du 4 septembre  
38000 GRENOBLE

CAB/MD/TR 2008.032  
Ged 2008/000

Messieurs,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre correspondance relative aux modalités de mise en œuvre du projet Cœur de Ville Cœur d'Agglomération.

Je tiens en premier lieu à vous remercier de votre interpellation qui manifeste le très grand intérêt que vous portez à l'aménagement urbain de notre ville. Un aménagement urbain qui a connu un développement considérable au cours des dernières années et dont je peux comprendre qu'il puisse vous paraître manquer de cohérence ou de coordination dans sa mise en œuvre.

Je tiens donc à vous assurer que l'aménagement urbain de notre ville s'inscrit pleinement dans le projet de développement durable pour tous que notre municipalité met en œuvre. Cet objectif d'un développement durable pour tous se décline dans trois priorités - le développement économique, la solidarité sociale et la protection de l'environnement - auxquelles l'aménagement urbain contribue directement.

S'agissant du développement économique :

- le projet Cœur de Ville Cœur d'Agglomération vise ainsi clairement à renforcer l'attractivité commerciale,
- la réalisation de Tram 3 a permis d'améliorer les déplacements automobiles dans notre ville ce qui facilite les déplacements de tous ceux, et notamment les acteurs économiques, qui ne peuvent faire autrement que de se déplacer avec leurs véhicules personnels,
- le projet de renouvellement urbain des quartiers Villeneuve et Village Olympique prévoit le renforcement des commerces de proximité et la rénovation de la zone d'activité des Peupliers. Ce projet est également soutenu par la construction de nombreux immeubles d'immobilier d'entreprises et par le dispositif de la zone franche urbaine,
- les réflexions actuellement engagées sur le secteur Flaubert visent à pérenniser et renforcer les activités industrielles et tertiaires présentes dans ce secteur de la ville permettant ainsi d'assurer notre diversité économique et industrielle,
- l'aménagement des quartiers de Bonne, Bouchayer Viallet ou Vigny Musset permet de construire les logements nécessaires au maintien de l'attractivité de notre ville,
- le projet "polygone scientifique" vise enfin à conforter le polygone scientifique comme un des trois plus importants centres de recherche au niveau européen.

S'agissant de la solidarité sociale :

- L'objectif de rendre notre centre ville plus solidaire est clairement énoncé dans les intentions du projet Cœur de Ville Cœur d'Agglomération notamment en assurant une plus grande accessibilité aux personnes en situation de handicap ou en renforçant la présence de commerces de proximité,
- Le développement de notre réseau de transports en commun permet d'offrir de très bonnes conditions de déplacement à tous ceux qui ne peuvent faire face au coût d'achat ou d'entretien d'un véhicule personnel,
- L'embellissement et l'extension du Parc Paul Mistral ont permis cet été l'organisation d'animations offertes à tous les Grenoblois et notamment à ceux qui n'ont pas les moyens de partir en vacances,
- Les projets de renouvellement social et urbain des quartiers Mistral, Teisseire ou Villeneuve permettent de réhabiliter de nombreux logements et d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers concernés,
- Les taux de logements sociaux fixés, généralement à hauteur de 35%, dans les projets d'aménagements de nouveaux quartiers permettent d'assurer une plus grande mixité à l'échelle de l'ensemble de notre ville.

S'agissant enfin du développement durable :

- Le très fort développement de notre réseau de transports en commun et la mise en service de la ligne C de tramway a permis d'enclencher, dès 2005, un processus de réduction de la circulation automobile dans Grenoble (-0,5% en 2005 et -1% en 2006),
- Toutes les opérations de construction de nouveaux logements se font dans le respect des normes HQE et nous tendons actuellement à la réalisation de bâtiments à consommation nulle voire même positive (Bouchayer Viallet et Caserne de Bonne),
- L'extension du Parc Paul Mistral en direction des berges de l'Isère ainsi que les petits parcs urbains aménagés à Vigny Musset ou, demain, dans le quartier de Bonne et au sud de l'avenue des Jeux Olympiques manifestent également cette attention portée à la qualité de notre cadre de vie?
- Les opérations d'amélioration thermique actuellement en cours sur les Grands Boulevards et qui seront, demain, élargis à tous les quartiers de la Ville permettront enfin de limiter les consommations énergétiques et donc les émissions de gaz à effet de serre.

Cette longue énumération, qui peut susciter un sentiment de profusion, peut, comme vous le signalez, poser des difficultés de coordination dans l'information et la concertation des habitants. Il me semble cependant que, sur chacun de ces dossiers, des démarches claires ont été mises en œuvre et que les habitants ont réellement pu apporter leur "pierre" à la construction des projets.

C'est ainsi que s'agissant de Cœur de Ville Cœur d'Agglomération, des échanges intenses se sont déroulés du printemps 2006 au printemps 2007 avant l'adoption par le Conseil municipal de la programmation de l'ensemble des travaux d'aménagement et d'embellissement des espaces publics. Il y a donc bien eu, sur ce projet, une présentation globale des aménagements envisagés ; présentation qui est intervenue à plusieurs reprises (en réunions publiques, lors des comités de pilotage auxquels le CLUQ est associé et enfin lors de l'exposition accueillie rue Félix Poulat).

Si cette présentation globale a bien été assurée, je ne crois pas pour autant possible de répondre à votre demande de moindre échelonnement des opérations. Comme je vous l'indiquais, refusant de privilégier un quartier de la ville par rapport aux autres, notre municipalité a décidé d'engager de très nombreux projets de front. Il nous faut pour cela mobiliser d'importants moyens humains et financiers et il est donc difficile d'envisager une plus grande concentration de nos ressources

sur le projet Cœur de Ville Cœur d'Agglomération. Par ailleurs, je me permets de vous rappeler que les commerçants du centre ville sont très attachés à l'étalement dans le temps de ces travaux et à leur organisation dans des périodes limitées de l'année.

Nous sommes en outre désormais passés dans une seconde phase, plus opérationnelle, de ce projet. A cet égard, et comme nous en avons convenu, les réunions d'information ou de concertation s'organisent opération par opération avec la participation de l'union de quartier concernée et des riverains. C'est ainsi que nous avons procédé sur les places de Gordes et d'Agier, sur la gare basse du téléphérique ou sur différents projets de végétalisation mais aussi sur la crèche Philippeville pour laquelle l'information à l'UHCV avait été privilégiée.

Il ne s'agit donc pas, pour la municipalité et les services, de donner des informations parcellaires mais de s'inscrire dans le rythme des travaux envisagés. Un rythme qui dépend évidemment de l'avancée des études préalables, des délais administratifs de passation des marchés et de la disponibilité des architectes, bureaux d'étude et des entreprises intervenant sur ces différents chantiers.

Je comprends néanmoins que ces périodes de moindre mobilisation des habitants soient difficiles à accepter et je vous indique avoir demandé aux services municipaux de travailler à l'élaboration de modalités plus satisfaisantes d'information dans le temps des acteurs de la concertation sur les différents projets que nous mettons en œuvre.

Vous évoquez également dans votre correspondance le projet de réaménagement des quais. La question, que vous soulevez, de la temporalité des interventions relatives à la réalisation de la rocade et à l'aménagement des quais est actuellement au cœur de nos réflexions. Il va de soi en effet que ces deux projets sont intimement liés et ne peuvent être pensés ou instruits indépendamment l'un de l'autre. Le dossier des quais a d'ailleurs été "suspendu" le temps de la consultation publique sur la rocade et de son lancement par le Conseil général.

Les services du Conseil général, de la Ville et du SMTC ont donc repris et approfondissent, depuis septembre, leurs études de transit et de circulation. Comme vous l'indiquez, il n'est pas possible en effet d'envisager une intervention sur les quais pouvant se traduire par une réduction du nombre de voies de circulation sans prendre en compte les impacts potentiels des déviations de circulation dans le centre ville de Grenoble.

Un prochain comité de pilotage, auquel le CLUQ sera évidemment associé, devrait permettre de vous préciser l'évolution de nos réflexions sur ce dossier et sur l'articulation à assurer entre les travaux de la rocade nord et la requalification des quais.

Vous sollicitez enfin l'intégration du CLUQ au comité de pilotage "polygone scientifique". J'ai à cet égard le plaisir de vous informer que la délibération adoptée le 19 novembre dernier par le Conseil municipal prévoit la participation du CLUQ à ce comité de pilotage. Vous ne manquerez donc pas d'être invités aux différentes réunions de cette instance, qui ne s'est pas encore réunie.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

  
Michel DESTOT